

La numérisation des images fixes

Les bibliothécaires et la création d'un monde d'images immatérielles

par Claude Collard

Département de la Phonothèque et de l'Audiovisuel, BNF

Un nouveau champ d'application

Depuis longtemps, les bibliothèques ont tenté de préserver leurs collections d'images originales en les reproduisant sous formes diverses : diapositives, ekts, clichés, tirages, microfiches, microfilms et plus récemment vidéodisques.

La conservation, la consultation et la reproduction des images sont les domaines pour lesquels la numérisation, créatrice d'images immatérielles, peut jouer un rôle important.

La numérisation est une nouvelle étape dans la politique des établissements riches en fonds d'images, notamment pour leur mise à disposition auprès d'un large public. Le procédé de numérisation des images fixes, ce langage binaire qui code les images en points appelés pixels et les retranscrit d'une façon parfaite sur un écran d'ordinateur, ouvre un nouveau champ d'application aux missions des bibliothèques.

L'alliance des collections d'images numérisées avec un programme informatique permet de les visionner très rapidement sous forme de mosaïques, d'agrandir un document, de zoomer sur ses détails et de faire apparaître sa légende et son copy-right. Certains logiciels proposent même

d'isoler certaines images pour pouvoir les comparer et se constituer sa propre sélection. Enfin, les images peuvent faire l'objet de sorties imprimantes de bonne qualité ou être stockées sur disquette pour l'édition.

Un processus en marche

Certaines bibliothèques se sont déjà engagées dans un processus de numérisation de leur fonds. À Valenciennes, la médiathèque numérise les images de son très précieux fonds de livres. La bibliothèque municipale de Lyon projette la numérisation de ses enluminures, ses gravures et affiches et la Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, celle de ses collections de botanique.

La Bibliothèque publique d'information a mis sur sa base SEMAPHORE cinq mille documents consultables sur son site mais aussi en réseau dans les bibliothèques de Rennes, Saint-Étienne et Saint-Quentin-en-Yvelines.

La Bibliothèque nationale de France procède à la réalisation d'un programme de numérisation de 300 000 documents issus pour moitié de ses collections et pour l'autre moitié de collections extérieures, institutionnelles et privées.

Ces chantiers ont imposé au bibliothécaire une nouvelle approche face aux collections d'images. Leur mise en œuvre l'ont entraîné à mener des études sur l'opportunité d'une numérisation interne ou par un prestataire extérieur. Il s'est ainsi trouvé confronté à de nouveaux équipements et à la rédaction de cahier des charges jusque-là ignorés dans sa fonction.

Quatre étapes préalables à la numérisation

Numériser une collection d'images fixes impose quatre préalables.

Le premier est de s'interroger sur la finalité de la numérisation et sur le choix des fonds à numériser. En effet, le coût de la numérisation étant encore très élevé, il est nécessaire de mener cette réflexion au travers des critères évoqués précédemment. Quelles sont les priorités liées aux besoins de numérisation : la conservation, la consultation, la reproduction ? Chacune de ces entités pouvant être dépendantes l'une de l'autre. Le bibliothécaire doit définir ces enjeux en fonction des orientations générales de son établissement sans oublier les aspects de politique documentaire qui lui sont inhérents.

Le second est l'étude des droits d'auteur attachés aux images. Si certains docu-

ments ne sont pas tombés dans le domaine public, la signature de conventions pour la numérisation, la consultation, la reproduction et la transmission de ces « nouvelles » images, est obligatoire.

Le troisième est une expertise de la qualité technique des fonds. La numérisation peut être faite à partir de n'importe quel support original (plaques de verre, négatifs, tirages, dessins...) ou de reproduction (microfilm, diapositives, ektas...). Néanmoins, il ne sert à rien de numériser des documents de mauvaise qualité, le rendu se révélera très décevant pour un coût financier sans mesure.

Le quatrième est l'obtention d'un budget qui comprendra non seulement les coûts de numérisation réalisée en interne ou en externe mais aussi les appareils de contrôle, de gravure de CD-ROM et de consultation pour les lecteurs.

Numérisation interne ou externe

Ces quatre étapes bien définies, se pose la question d'une numérisation en interne ou par un prestataire extérieur.

La numérisation en interne oblige à l'acquisition de matériel, à la formation de personnel et à l'installation d'un lieu spécifique dans la bibliothèque. Actuellement, les scanners de numérisation sont d'un prix abordable (environ 20 000 F) à la condition que les images soient d'un format homogène. Sinon, il faut investir dans l'achat de caméras beaucoup plus coûteuses. Cette solution peut être envisagée pour un plan de numérisation à long terme.

La numérisation par des prestataires extérieurs impose la rédaction d'un cahier des charges spécifiant les éléments suivants :

- les généralités concernant les documents : leurs supports (tirages, diapos, dessins...), leurs formats (18x24, 4x5 inches...), leur présentation (albums, images isolées...), la forme des légendes (manuscrites, tapées...) et le volume global à traiter ;
- les prestations demandées : les différentes définitions de numérisation, le cadrage éventuel des images, le choix du matériel de numérisation (scanner ou caméra), les supports de stockage des images numérisées (CD-ROM, CD-Photo...), saisie des légendes... ;

– les conditions de mise à disposition des documents : le transport des originaux et leur assurance, leur stockage chez le prestataire, les rythmes d'envoi et de numérisation ;

– le contrôle de la qualité des images, ce qui implique l'acquisition par la bibliothèque d'une station de contrôle pour vérifier la conformité des prestations demandées.

Une grande rigueur est à apporter à la description de ces clauses tout comme le contrôle des supports numériques doit être exécuté avec vigilance.

Que les campagnes de numérisation soient menées au sein de son établissement ou par une société spécialisée, le bibliothécaire devra s'adapter à ce monde nouveau du numérique qui transfigure les images originales, objets tangibles, en d'autres images immatérielles auxquelles son regard doit se former et s'habituer dans le futur de nos bibliothèques.

NDLR – Les intertitres sont de la rédaction.